

Accueil de loisirs

Vacances d'hiver 2026

Du 23 février au 06 Mars

Primaire
8/9 ans

École
Paul
Bert



Saint-Nazaire
Cœur du sud

Programme d'activités Enfants de 8/9 ans

Vacances d'hiver 2026

Thème des Vacances de Février : « Le Monde d'Avatar »

Lundi 23 février

Parcours du robot

Cuisine ton robot
Avatar

Mardi 24 février

Les flèches
Bleues

Le tir de Na'vi

Mercredi 25
février

Le grand jeu
de Sully avec
les 6-7 ans

Jeudi 26
février

Sortie
Montpellier

Patinoire

Départ : 09h45
Retour : 17h15

Vendredi 27 février

À la poursuite
des loups bleus

Créer ton
masque Avatar

Lundi 02 Mars

Le vol de Toruk

L'entraînement
des Na'vi

Mardi 03 Mars

Aquarelle de
Pandora

Grand jeu des
éléments avec les
6/7 ans dans la
ville

Mercredi 04 Mars

Le grand jeu des
Oona avec les
6/7 ans

Jeudi 05 Mars

Sortie
Clermont
l'Hérault

Roller Dance

Départ : 10h30
Retour : 17h15

Vendredi 06 Mars

Cuisine la planète
de Pandora
+
Le duel des Tribus

BOOM

Les programmes d'activités et des sorties

*Le service EJE se réserve le droit de modifications des programmes en fonction de la météo et de l'organisation interne

Horaires d'accueils des enfants à respecter sur tous les centres de loisirs

Matin : 7h30 à 9h30

Midi : 11h30 à 12h et 13h30 à 14h

Soir : 16h30 à 18h

En cas de sorties, les modifications d'heures sont indiquées sur le programme ci-dessous

En cas de retard ou si vous souhaitez récupérer votre enfant en dehors des horaires d'accueils, contactez impérativement le responsable du site

Dates d'inscriptions :

- A partir du **samedi 07 Février 2026 de 8h30 à 12h** au Bureau du service EJE
Et du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h au Bureau du service
Enfance/Jeunesse/Education

Modalités d'inscriptions :

- Règlement obligatoire à l'inscription (tarifs ci-dessous)
- Fournir les pièces administratives nécessaires et obligatoires (voir ci-dessous)
- Pas d'inscription par téléphone ni par E-mail
- Remboursement sous forme d'avoir uniquement sur présentation d'un certificat médical

Pièces nécessaires pour inscrire votre enfant :

- Dossier inscription dument rempli et signature du règlement intérieur (Dossier téléchargeable sur le site internet de la ville de Sérignan)
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance
- Attestation CAF à jour (Quotient familial)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Résidents de Sérignan)
Acte de jugement en cas de modalités de garde particulières

| Quotient Familial | Journée ou demi-journée avec repas | Matin ou après-midi | EXTÉRIEUR Journée | EXTÉRIEUR Matin ou après-midi |
|-------------------|------------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------------------|
| 0 à 360 | 7.50 € | 5.20 € | 19.00€ | 15.00 € |
| 361 à 800 | 8.50 € | 6.20 € | | |
| 801 à 1200 | 13.50 € | 8.20 € | | |
| 1201 à 2000 | 15.00 € | 10.50 € | | |
| + 2001 | 17.00 € | 13.00 € | | |